

SAINT PAL DE CHALENCON, le 15.01.2026

Madame, Monsieur,

Je tiens d'abord à vous souhaiter une très bonne année 2026 qu'elle puisse apporter des moments de plaisir de satisfaction et de joie à vous et tous vos proches.

Je voulais également vous demander dans le but de nous aider pour améliorer la sécurité de l'EHPAD de bien respecter les horaires de visites et de bien quitter les locaux au plus tard à 19H15.

En effet, il est installé un système de fermeture de nos portes asservies à une horloge pour le SAS d'entrée ainsi que les portes donnant sur l'extérieur.

Bien évidemment, les cas particuliers seront traités avec la plus grande bienveillance.

Si pour une raison spécifique vous devez quitter l'établissement après 19h15, je vous demande d'emprunter la porte située à proximité de la salle du conseil d'administration, et si possible en vérifiant bien qu'à sa fermeture il n'est plus possible de la tirer pour rentrer.

Merci par avance de votre collaboration.

VERRON Christian

Directeur des EHPADS de Aurec Sur Loire, Bas en Basset, Saint Pal de Chalencon.